#### **FICHE TECHNIQUE**

PROTECTION DES **ENFANTS ET DES ADULTES** 

#### **KIT JOINT DE PROTECTION (JP)**

JOINT DE PROTECTION + 2 RAILS SACHET INDIV I.100mm L.2050mm GRIS PROLIANS

> Le JP empêche le passage des doigts lors de l'ouverture ou la fermeture des portes, il évite le pincement des doigts.





COULEUR:

**EAN:** 3664336071133

**PCB**: 8



• Couleurs principales : blanc, gris Environnement : Intérieur, ExtérieurMatière : SEBS / ALUMINIUM

Spécificités : Rail livré non pré-perçé

• Mode de pose : À visser

• Liste des produits associés : 801522

Référence du rail : 811458



#### **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

• Poids net (kg): 1.12 Dureté shore A : 65

• Faiblesse chimique : Acétone, Chlore, Ether, Huiles végétales, Huiles de graissage, Hydroxyde de sodium (soude caustique)

• Résistance produits chimique : Eau de mer, Essence, Ethylène glycol, Huiles hydrauliques, Huiles minérales

Produit complémentaire : Nettoyant 801 522

## **DIMENSIONS**

• Longueur (mm): 2050

### **ENTRETIEN RECOMMANDÉ:**

Utiliser un nettoyant universel

# TYPE DE SUPPORT COMPATIBLE :

Porte bois, aluminium

#### **NORMES APPLICABLES** Dispositif anti-pince doigts

#### DOMAINES D'UTILISATION

Etablissements scolaires, Crèches, Etablissements sportifs, EHPAD, Centre de loisirs, Autres

#### **USAGE**



#### **LOGISTIQUE**

Pays d'origine	Code douanier	Poids brut (kg)	Type de conditionnement
France	39029010	1.232	Carton 2100 x 200 x 200 mm

**WATTRECYCLE**: OUI AVEC

ALU

#### TEXTE DE LOI

Il est fortement recommandé que les portes soient construites et installées avec une protection contre les risques de pincement et d'écrasement des doigts.

Dans les crèches et haltes garderies, les portes doivent être équipées d'anti-pince doigts côté charnière et côté fermeture sur une hauteur d'1,40 m, sur toutes les portes servant de passage aux enfants.Les poignées des portes ne devant pas être accessibles aux enfants, elles doivent être à 1,50 m du sol minimum. Dans les espaces de vie des enfants, les poignées seront situéesentre 1,10 m et 1,30 m du sol.

